

## *La phraséologie spécialisée :*

### *Concepts, opacité, culture*

*Soumaya MEJRI*

UNIVERSITE DE TUNIS

*Salah MEJRI*

SORBONNE PARIS NORD

**R**ésumé : Notre objectif est d'essayer de dégager l'ensemble des caractéristiques de la phraséologie spécialisée. Pour ce faire, nous rappellerons quelques repères théoriques nécessaires à la clarté de notre propos. Après quoi nous focaliserons sur l'opposition entre langue générale et discours spécialisés tout en insistant sur la dimension phraséologique à travers ses différentes expressions. Pour finir, nous montrerons que la phraséologie joue un rôle essentiel dans la culture de l'expert.

**Mots-clés :** phraséologie spécialisée; terminologie

#### **1. Repères théoriques**

→ Nous aurons besoin de préciser trois notions centrales dans ce texte : la phraséologie, le domaine spécialisé, et l'ambiguïté/opacité des phraséologismes spécialisés.

##### **1.1. La phraséologie**

→ La doxa voit dans la langue un ensemble de mots (le lexique) qu'on pourrait combiner lorsqu'on construit des énoncés selon des règles précises (la syntaxe) afin de produire du sens (la sémantique). Le tout est accompagné de variations de forme (la morphologie). Une telle vision

de la langue, même si elle est globalement juste, pêche par des imprécisions, des oublis et l'absence d'une vision d'ensemble.

→ Les imprécisions portent sur l'usage qu'on fait de certains termes qui demeurent la plupart du temps approximatifs. L'emploi du terme *mot* est de ce point de vue très typique. On sait par exemple que c'est un terme très controversé. La plupart des définitions proposées par les uns et les autres font l'objet de controverses conduisant à la proposition de l'abandonner purement et simplement au profit d'autres termes conçus dans des cadres théoriques bien précis<sup>1</sup>. Nous avons déjà eu l'occasion de consacrer un numéro du *Français moderne* à cette question<sup>2</sup>. On ne disposait pas à l'époque d'une solution cohérente, explicite et vérifiable à partir des données de chaque langue. La raison en est que la dimension phraséologique n'était pas prise en compte par la plupart des linguistes. Nous reviendrons sur cette question.

→ Les oublis concernent justement le caractère polylexical de l'immense majorité des unités lexicales de la langue. Cette caractéristique fondamentale est passée sous silence, soit parce qu'on entérine la doxa sans trop se préoccuper de la complexité des analyses que pourrait en-

1 Cf. à titre d'exemple Martinet (1966).

2 *Le français moderne* (2009).

traîner la polylexicalité, soit parce que l'idéologie dominante est celle de la monolexicalité, consacrée par les dictionnaires et les manuels de grammaire. Or l'on sait actuellement que ne pas en tenir compte, c'est amputer la langue de l'une de ses dimensions essentielles, à savoir un pan considérable du lexique ; le phénomène collocatif et toutes les unités polylexicales qui échappent aux classements habituels par parties du discours, comme les formules courantes dans les échanges verbaux, les routines d'écriture et les proverbes.

→ A souligner également l'absence d'une vision d'ensemble qui permet d'établir des liens explicites entre les différentes composantes de la langue : lexique et syntaxe, sens et syntaxe, sens et lexique, morphologie et syntaxe, morphologie et lexique, ce qui est grammaticalisé avec ce qui ne l'est pas, ce qui relève du virtuel linguistique et ce qui se crée à la faveur de la créativité discursive, etc.

→ Rompant avec une interprétation dogmatique de la dichotomie langue/parole instituée par Saussure pour des raisons méthodologiques, à une époque où la linguistique naissante avait besoin de se forger un outillage méthodologique explicite et stable, il est grand temps de voir dans la relation entre les deux termes de cette dichotomie une dynamique qui tranche avec les interprétations qui y voient une opposition fixe. Maintenant, avec l'apport des différentes disciplines comme la neuro-psychologie, l'anthropologie, les neurosciences, la biochimie, l'éthologie, la robotique, l'informatique, etc.<sup>3</sup>, l'on sait que

3 Changeux Jean-Pierre (2012) Dir., *La vie des formes et les formes de la vie*, Paris, Odile Jacob ; Changeux Jean-Pierre (2016), *La beauté du cerveau*, Paris, Odile Jacob ; Damasio Antonio (2012), *L'autre moi-même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*, Paris, Odile Jacob ; Jeannerod Marc (2011), *La*

cette opposition mérite d'être revue à la lumière des nouvelles découvertes<sup>4</sup>. Il est fort probable que l'émergence de la langue, du point de vue phylogénétique, a mis énormément de temps pour pouvoir finalement s'instaurer sous ses formes actuelles. La complexité croissante est le fruit d'une dynamique où la parole est toujours première. C'est dans la parole que naît la langue, qu'elle s'enrichit et se transforme. Ceux qui travaillent sur les variations linguistiques, la créativité langagière, notamment dans le domaine de la néologie, se trouvent devant un excellent observatoire qui leur permet de saisir les mouvements de forces à la fois chaotiques et organisés aboutissant à des changements qui relèvent de l'ancien et du nouveau. Certaines simulations informatiques ont pu montrer comment les systèmes phonologiques émergent et se complexifient grâce à la multiplicité des échanges entre les locuteurs<sup>5</sup>.

→ Devant cette interprétation de la langue, en tant que virtualité partagée et dynamique des échanges langagiers d'une complexité extraordinaire, il serait grand temps de voir où se situent les bifurcations dans les emplois et les usages et quand émergent les attracteurs étranges, ces marqueurs qui témoignent de l'existence d'un certain ordre dans le désordre. Toute la littérature consacrée à la notion de chaos<sup>6</sup> focalise sur les systèmes dynamiques très sensibles aux conditions initiales. De tels systèmes connaissent des perturbations qui font que chaque nouvel état du système, produit par de nouvelles données,

*fabrique des idées*, Paris, Odile Jacob ; Le Ny Jean-François (2005), *Comment l'esprit produit du sens. Notions et résultats des sciences cognitives*, Paris, Odile Jacob.

4 Cf. la synthèse de Jacques François (2017) et compte rendu et discussion de Salah Mejri (2019).

5 Cf. Pierre-Yves Oudeyer (2013).

6 Cf. notamment James Gleick (2008), *La théorie du chaos*, Paris, Flammarion.

conduise à de nouveaux changements, et ainsi de suite. Vue sous cet angle, la langue offrirait un excellent exemple d'illustration des systèmes dynamiques dont les perturbations constantes - fruits des usages multiples et variés et des variations subies sous forme de contraintes individuelles et collectives- aboutissent souvent, à la suite de turbulences dans leur fonctionnement, à des attracteurs dont l'étude de chaque point nous renseigne sur la dynamique générale du système. L'on prend souvent l'exemple en physique des fluides pour montrer comment les turbulences interviennent dans des corps considérés comme homogènes- la fixité ou la stabilité du système comme contrepartie du désordre consubstantiel à la dynamique (l'eau en ébullition, les boucles de la fumée, les mouvements des vagues, des nuages, etc.).

→ Devant de tels phénomènes dynamiques, on a toujours l'impression que ce que l'on voit est à la fois identique et différent. L'un des acquis de la théorie du chaos consiste à offrir un cadre théorique aux différentes disciplines pour qu'elles intègrent le mouvement dans leur objet d'étude. Ainsi pourrions-nous voir dans l'opposition langue/parole (discours) deux espaces linguistiques ne relevant pas du même ordre : l'un tire vers la fixité, l'autre vers la turbulence<sup>7</sup>. Ainsi la parole serait le lieu des désordres (emplois libres, emplois approximatifs, emplois innovants, déviants), celui où les turbulences l'emportent sur l'équilibre ; la langue serait le niveau stabilisateur, celui qui attire tout ce qui est de nature à participer à l'émergence de ce qui est partagé à un instant *t* de la dynamique générale. Etudier un système chaotique peut se faire à travers l'étude de l'un de ses points<sup>8</sup>. Pour que cette

7 A l'image de la convection thermique.

8 Cette métaphore nous servira de fil conducteur. Elle tire sa raison d'être des similitudes observées dans

idée fondamentale qu'on emprunte à la théorie du chaos soit claire, nous citons ce passage clef :

« Dans l'espace des phases, la connaissance complète d'un système dynamique à un instant donné se réduit à un point. Ce point *est* le système dynamique – à cet instant. A l'instant suivant, le système évoluant, ne serait-ce que légèrement, ce point se déplace. On peut alors représenter l'histoire du système par ce point en mouvement, décrivant au cours du temps une « orbite » dans l'espace des phases » (James Gleick, *La théorie du chaos*, 2008, Paris, Flammarion, p.196).

→ Pour nous, l'unité qui concentre la totalité du système linguistique est l'unité de la troisième articulation du langage : l'unité lexicale. Elle sert de prisme et de condensateur qui porte en elle-même tous les ingrédients de la langue (phonologie, morphologie, sens, syntaxe, etc.). L'une des configurations possibles des unités lexicales est la polylexicalité, c'est-à-dire l'assemblage d'unités monolexicales, initialement indépendantes, qui finissent par s'attirer mutuellement dans les productions discursives et les échanges verbaux pour donner au final des séquences dont la solidarité entre les constituants est de plus en plus forte, aboutissant parfois à des blocs

---

les phénomènes naturels. Elle rejoint celles déjà empruntées par la linguistique au domaine de la chimie (cf. la notion de valence). Nous pensons que le langage, bien qu'il relève d'un ordre sémiotique, n'est pas soustrait pour autant aux lois naturelles : étant un produit cognitif, il porte en lui-même les caractéristiques du système qui l'a produit (le caractère vocalique découle du traitement cognitif de la motricité, le caractère scriptural ne relève pas de l'audition mais de la vision et de la motricité de la main, qu'il s'agisse de plumes ou de clavier, etc.) L'on pourrait multiplier les exemples. Contentons-nous ici de cette formule qui essaie de condenser l'interdépendance entre système cognitif et langage : le langage, fruit de la cognition, porte en lui-même les formes du système qui l'a créé (cf. Salah Mejri, à paraître 2021).

inanalysables. Comme on le voit, le phénomène phraséologique est le produit naturel de la dynamique langagière. Il se décline sous plusieurs formes dont nous retenons pour les discours spécialisés essentiellement deux catégories : les unités dénominatives complexes (polylexicales) et les associations syntagmatiques privilégiées (les collocations). Nous détaillerons ces deux formes par la suite.

## 1.2 Les domaines spécialisés et la dimension linguistique

→ Il est d'usage d'opposer la langue générale aux langues spécialisées (Pierre Lerat 1995) ou langues de spécialité. Une telle opposition ne tient pas compte de la vision dynamique de la langue évoquée précédemment et confond deux aspects du système linguistique : la fixité de la langue et la dynamique des emplois. La fixité langagière offre à tous les locuteurs, quels qu'en soient le statut, l'activité, le niveau de formation, l'âge, le sexe, la condition sociale, etc., un socle partagé qui comporte les différentes articulations, leurs unités respectives, les règles combinatoires nécessaires à la formation de tout énoncé intelligible par tous les locuteurs. La malléabilité du système et son caractère élastique et flexible donnent lieu à une adaptabilité extraordinaire qui fait que le langage épouse, de par sa forme, n'importe quelle situation pourvu qu'elle relève du pensable, c'est-à-dire de tout ce qui s'intègre dans les catégories cognitives produites par le cerveau humain.

→ C'est cette caractéristique qui épouse le mouvement de la dynamique de la productivité langagière. Ce qui donne lieu à des productions discursives qui peuvent être conçues comme des espaces de créativité incessante répondant régu- lièrement à des besoins en dénominations et

à des impératifs de communication. On appelle discours spécialisés l'ensemble des réalisations discursives dans un domaine ou activité bien déterminés : tout ce qui se stabilise, se fixe pour un certain temps comme pans linguistiques partagés par les acteurs de chaque domaine. Même s'ils se distinguent du reste des locuteurs de la même langue par la maîtrise de compétences spécifiques, ces acteurs emploient néanmoins les mêmes règles que celles de la langue générale. Les compétences spécifiques aux experts d'un domaine sont au nombre de trois : une maîtrise d'une terminologie spécifique, associant items lexicaux et concepts bien délimités dans le cadre d'un corpus de savoirs partagés par les experts ; une compétence phraséologique spécifique témoignant de leur performance qui consiste à réaliser dans le discours les bonnes associations syntagmatiques ; une compétence de traduction intralinguale leur permettant de transférer les contenus entre la langue générale et les discours spécialisés<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Cf. l'exemple du médecin qui traduit ce que dit le patient (en langue générale) dans son propre jargon de spécialiste et qui, pour les besoins de la communication avec le patient, traduit son savoir spécialisé (le diagnostic par exemple) sous forme d'un discours intelligible pour le patient. Evidemment, un tel cas prototypique ne rend pas compte des situations où le degré de spécialisation crée une rupture de langage, comme c'est le cas pour la physique quantique (cf. les beaux passages réservés à cette question dans Werner Heisenberg (2016), *La partie et le tout. Le monde de la physique atomique*, Paris, Flammarion). Ce passage illustre la rupture de langage entre les faits observés relevant de la physique quantique et le langage de la physique classique (deux langages spécialisés) : « [...] lorsque nous voulons décrire théoriquement un phénomène atomique, nous devons faire quelque part une coupure entre le phénomène d'une part, l'observateur ou son appareil d'autre part. La position de cette coupure peut sans doute être choisie de différentes façons ; mais, en tous cas, du côté de l'observateur, nous devons utiliser le langage de la physique classique, car nous n'avons pas d'autre langage dans lequel nous puissions exprimer nos résultats. Nous savons, bien sûr, que les concepts que contient ce langage sont imprécis, qu'ils ne comportent qu'un

→ Trois points sont à préciser à propos de la relation langue générale/discours spécialisés :

- C'est par les différents discours spécialisés que la langue générale s'enrichit continuellement : des pans entiers des vocabulaires spécifiques migrent continuellement vers la langue générale, par le biais des moyens d'information, empruntant plusieurs canaux d'efficacité inégale mais certaine, comme les journaux, les revues de vulgarisation, les dictionnaires, etc. La vulgarisation est adossée à toute une littérature qui fait partager des savoirs inaccessibles à ceux qui sont extérieurs aux domaines concernés, participant ainsi à l'enrichissement et au changement des horizons épistémologiques<sup>10</sup> des sociétés. C'est un mouvement de fond qui est malheureusement peu étudié, relevant de la traduction intralinguale, dont les dictionnaires de langue rendent compte à travers des paraphrases définitionnelles, des exemples, citations et phraséologismes (cf. Soumaya Mejri, à paraître 2021) ;
- L'apport fondamental des domaines spécialisés pour la langue générale se situe au niveau du lexique, rarement au niveau syntaxique et phonologique. Il n'en demeure pas moins que les vocabulaires ne migrent pas isolément ; ils arrivent avec leur héritage combinatoire,

---

domaine d'application limité ; mais nous dépendons de ce langage, et – après tout – il nous permet de comprendre les phénomènes au moins indirectement » (Werner Heisenberg 2016, p.227). Cette rupture langagière est similaire à celle qui s'effectue entre discours spécialisés et langue générale dans certains discours de vulgarisation.

10 Pour rappel, l'horizon épistémologique est constitué de l'ensemble des savoirs partagés disponibles à un instant *t* de l'histoire d'une société qui conditionnent les découvertes, innovations et avancées scientifiques et techniques. Ces savoirs sont élaborés à partir de toutes les activités, qu'elles soient scientifiques, techniques, littéraires, etc., relevant des sciences dites dures ou des fictions les plus fantaisistes.

c'est-à-dire leur syntaxe propre. C'est pourquoi il serait plus adéquat de dire que l'impact syntaxique du vocabulaire spécialisé sur la langue générale ne se situe pas au niveau des règles générales de la langue, mais il est localisé dans ce qu'on pourrait appeler la micro-syntaxe, c'est-à-dire celle qui gouverne l'ensemble des items lexicaux, chacun pris à part<sup>11</sup> ;

- Les études consacrées aux transferts des unités lexicales ont souvent privilégié les dimensions terminologiques, sémantiques et lexicales<sup>12</sup>. Elles ont rarement focalisé leur attention sur le caractère phraséologique, pourtant essentiel : il arrive rarement qu'un terme spécialisé soit transféré sans son héritage combinatoire.

→ La relation entre langue générale et discours spécialisés ne se conçoit pas dans un seul sens : discours spécialisés à la langue générale. La relation inverse est la plus fréquente, puisque les discours spécialisés s'élaborent par et à l'intérieur de la langue générale. Sans chercher à développer les caractéristiques de cette relation, nous retenons les points suivants qui forment à notre avis l'assise de toute réflexion qui cherche à détailler les différents liens entre ces deux ordres linguistiques :

---

11 Un exemple suffit pour montrer que contrairement à ce que l'on croit, même les prépositions changent de sens dans le cadre du discours spécialisé. Nous empruntons cet exemple à Mathieu-Colas (: il s'agit de la préposition *pour* dans le discours médical. On dit : (1) *Ce médicament est bon pour la toux*, et (2) *Ce médicament est bon pour le cœur*. Dans (1), on peut remplacer *pour* par *contre*. En (2), c'est impossible. La raison en est l'ensemble des contraintes syntaxiques qui exigent en (1) que le nom qui suit la préposition *pour* appartienne à la classe sémantique (classe d'objet) des maladies, et en (2), qu'il appartienne à celle des organes.

12 Cf. par exemple les travaux de Jean Dubois (1962), de Louis Guilbert (1967), de Robert Galisson (1978), etc.

- Tout discours spécialisé, quelle qu'en soit la technicité, porte en lui-même les marques de la langue générale dans laquelle il a été élaboré. Elle lui sert en quelque sorte de milieu amniotique. De telles marques concernent tous les aspects de la langue, notamment la façon dont elle catégorise le monde, l'impact que cela pourrait avoir sur les réseaux d'inférences sémantiques bien ancrés dans la langue, leur caractère ontologique, anthropologique, et par conséquent symbolique. On oublie souvent qu'une langue vaut par tout ce qui a été élaboré en son sein, en termes de savoirs : sciences, techniques, littérature, lois, fictions, textes poétiques, religieux, etc. La traduction de ces textes dans d'autres langues permet de mesurer le hiatus entre contenus spécifiques de ces discours et spécificités idiomatiques<sup>13</sup> ;

- Se rattachent à cela tous les transferts sémantiques dissymétriques comme les mécanismes linguistiques universels de la métaphore et de la métonymie qui agissent à la fois à un niveau conceptuel (logico-sémantique) et à un niveau strictement linguistique engageant la matérialité des signes linguistiques, c'est-à-dire leur caractère phonique ou scriptural et les contraintes combinatoires. Il s'agit le plus souvent de moules qui, tout en relevant de mécanismes cognitifs généraux, procèdent à des productions différenciées d'une langue à une autre.

- S'y ajoute tout le fonds de la langue générale, notamment lexical. Il s'ensuit une ambiguïté généralisée pour les non-spécialistes. Retrouvant les mêmes items lexicaux que ceux de la langue générale, les locuteurs ont tendance à

13 L'exemple le plus frappant dans ce sens est celui des textes sacrés et des ouvrages théologiques (cf. Eugene A. Nida, *Toward a Science of Translating, with special reference to principles and procedures involved in Bible translations*, E. J. Brill, Leiden, 1964.)

les interpréter selon leurs compétences générales, alors que ces unités lexicales, certes empruntées à la langue générale, se trouvent investies de nouveaux contenus. Une telle façon de voir devrait conduire à la réévaluation des analyses courantes de cet aspect polysémique. L'un des éléments à interroger particulièrement serait ce que les dictionnaires marquent sous la forme de domaines d'emploi. Vu la position hiérarchique par rapport aux significations spécialisées, il faut les étudier comme des contenus sémantiques cadratifs et les intégrer en tant que tels dans l'analyse sémantique [Buvet et Mathieu-Colas, 1999]. Dans la dynamique de la langue générale, des transferts de domaines d'emploi d'une spécialité à une autre s'effectuent, via leur passage par l'usage courant. Nous avons là un autre pan de l'analyse linguistique à explorer<sup>14</sup>.

### 1.3. Culture de l'expert

→ Découlent de ce qui précède des mouvements contraires qui agissent dans un sens ou dans l'autre de la langue générale ou des discours spécialisés. Il s'ensuit des complexifications dans les emplois des unités lexicales pour le commun des mortels. Trois éléments saillants attestent d'une opacification généralisée qui ne se présente pas en tant que telle aux usagers qui ont souvent l'impression d'utiliser les mots de tous les jours alors qu'une bonne partie de leur signification leur échappe : les mots étant mobiles, ils migrent vers des domaines spécialisés, se chargeant de nouvelles significations

14 Souvent, l'emprunt d'usages spécialisés d'un domaine à un autre s'effectue par le biais des textes de vulgarisation, notamment scientifique et technique. Or le discours de vulgarisation opère sur la terminologie spécialisée des ajustements au niveau conceptuel qui conduisent à des significations générales, lesquelles subissent d'autres modifications lorsqu'elles passent d'un domaine à un autre.

et reviennent à la langue générale moyennant des modifications apportées aux contenus acquis dans les domaines spécialisés. Un exemple courant illustre bien cette situation : le cas de l'adjectif *lourd* qui signifie dans des syntagmes comme *homme lourd et ignorant*, « qui manque de finesse »<sup>15</sup> ; il se trouve investi d'autres significations en s'associant à d'autres supports nominaux appartenant à d'autres domaines :

- celui de la bourse : un *marché lourd* est un marché « dont les cours restent bas, immobiles, orientés vers la baisse » ;
- celui de la chimie : un *hydrogène lourd* a un « isotope [...] à poids atomique plus élevé (deutérium, tritium) ». Dans ce sens, on parle d'*eau lourde*, c'est-à-dire une eau « dont cet hydrogène est un composant » ;
- celui du sport où *poids lourd* s'oppose à *poids léger*, lequel *poids lourd* renvoie dans le domaine du transport à un « véhicule automobile de fort tonnage, destiné au transport des marchandises ».

→ Ces exemples n'épuisent pas la polysémie due à la multiplicité des domaines où cet adjectif est usité. Comme on le constate, les mots héritent de leurs associations syntagmatiques : les phraséologismes servent de conservatoire à la mémoire des mots. Les dictionnaires l'ont bien vu. Ils s'en servent pour structurer leurs articles.

→ La deuxième conséquence se situe au niveau de l'association syntagmatique où des interactions sémantiques s'effectuent entre les constituants de la séquence polylexicale. C'est ainsi que l'unité monolexicale de départ, comme l'adjectif *lourd*, se trouve investie, selon l'emploi, de nouveaux contenus prédictifs qui ont été élaborés par les experts du domaine. Ainsi naissent

<sup>15</sup> Les exemples sont empruntés au *Grand Robert*.

des formations polylexicales qui partagent avec les emplois courants un air de famille, seulement au niveau du signifiant, mais qui sont en rupture au niveau des contenus sémantiques.

→ C'est cette ambivalence qui est source d'ambiguïtés et de difficultés d'emploi. Ambivalence et ambiguïté sont, pour les locuteurs non spécialistes, les deux conditions de l'opacité dans les emplois spécialisés.

→ La troisième conséquence concerne donc l'opacité de tout emploi spécialisé. Rappelons ce que nous entendons par opacité. Est opaque toute séquence dont l'interprétation obéit à une triple contrainte : des contraintes syntaxiques qui gouvernent la combinatoire de la séquence, des interactions sémantiques entre les constituants qui font émerger de nouveaux profils sémantiques, des contraintes pragmatiques comme les domaines d'emploi. Définie ainsi, l'opacité sémantique des phraséologismes employés dans les discours spécialisés devient la règle, non l'exception.

## 2. Terminologies et contreparties conceptuelles et sémantiques

→ L'une des questions centrales quand on traite de la relation entre langue générale et discours spécialisés est celle du traitement des contenus assignés aux formes lexicales que sont les signifiants. S'agit-il de contenus sémantiques dans les deux cas ? Si oui, l'on peut traiter de la même manière les contenus respectifs dans les deux cas. Sinon, il faut préciser les différences entre les deux types de contenu.

→ Qu'il s'agisse de langue générale ou de discours spécialisés, il faut noter qu'au niveau du signifiant, il n'y a pas de différence de nature :

le signifiant est toujours un item lexical pouvant avoir une forme monolexicale ou polylexicale, la polylexicalité étant plus courante dans les domaines spécialisés. Quand les formes sont monolexicales, ce sont les formes construites (dérivées ou constituées de formants savants, grecs ou latins) qui sont les plus privilégiées. L'une des conséquences de la fréquence de la polylexicalité et de la construction monolexicale, c'est une tendance forte vers les phénomènes de troncation donnant lieu à des formes de signifiants plus légères, c'est-à-dire investissant moins de matière phonologique dans le signifiant. Le résultat : le recours presque systématique chez les spécialistes de formes abrégées, de sigles, etc. Evidemment ces raccourcissements formels ont un impact certain sur l'opacification des contenus si les unités sont transférées vers la langue générale. Mais ils sont d'une commodité certaine dans l'usage des spécialistes<sup>16</sup>. Les choses ne se présentent pas de la même manière quand il s'agit de contenu.

→ Pour ce qui est de la nature des contenus associés aux signifiants, il n'y a aucune différence. Les deux types de contenu, contenu sémantique pour la langue générale et construction conceptuelle stricte pour les discours spécialisés, relèvent de la pensée en tant que produit cognitif élaboré par le cerveau humain. En d'autres termes, il s'agit de contenus prédictifs. C'est au niveau des caractéristiques spécifiques de chaque type de contenu que se situent les différences. Même s'ils sont le fruit de constructions conceptuelles dans les deux cas, ils ne relèvent pas du même type d'élaboration cognitive :

- Les contenus sémantiques des unités lexicales de la langue générale sont adossés à des

<sup>16</sup> Cf. par exemple Glossaire Sciences de gestion : <https://sciencesdegestion.fr/glossaire/>

catégorisations conceptuelles générales échappant à la volonté des individus, qui puisent leur source dans des discriminations opérées dans le réel de la communauté linguistique d'une manière à la fois globale et partagée. Les catégories qui en résultent sont assez générales pour s'adapter à l'extrême diversité des usages et des réalités concernées par ces usages. En même temps, elles sont assez spécifiques pour marquer les discontinuités entre les pensées et les choses associées aux signifiants dans la langue générale. Toutes les catégories de la langue générale reposent sur des catégorisations non expertes, c'est-à-dire des catégorisations relevant d'une rationalité primaire partagée par tous les membres de la communauté linguistique, même à des niveaux à la fois différenciés et inégalés, mais qui soient de nature à ne pas rompre toute communication linguistique. Les contenus de la langue générale sont évidemment de nature prédictive, mais ils présentent la particularité d'associer les caractéristiques suivantes :

- Ils s'inscrivent dans des catégories ontologiques, anthropologiques, sociologiques, et considérées dans leur globalité, dans des catégories culturelles. C'est grâce à ces catégories que les dictionnaires de langue définissent les unités lexicales et les distinguent les unes des autres ;

- Les contenus sémantiques des unités de la langue générale se limitent aux réseaux inférentiels prédictifs discriminants (humains, animaux, végétaux, objets de la nature, artefacts). Tout ce qui n'est pas discriminant dans le jeu des oppositions sémantiques réticulaires n'est pas pertinent pour l'économie du système et par conséquent, il n'est pas retenu ;

- Le tout participe des structures réticulaires constitutives du système sémiotique qu'est la

langue. A ce titre, tout répond, dans le cadre de la dynamique générale des productions langagières, à une caractéristique fondamentale de l'unité lexicale, à savoir son élasticité, qui lui permet de s'adapter à toutes sortes de contraintes cotextuelles et contextuelles, dont la variation continue donne lieu à des extensions, restrictions et transferts d'emplois ; d'où la polysémie généralisée dans la langue générale. De cette élasticité découlent des associations syntagmatiques de plus en plus appropriées dans le cadre desquelles s'effectuent des interactions prédictives perpétuelles inscrites dans des séquences de plus en plus solidaires prêtes à émerger en tant qu'unités polylexicales nouvelles ayant leur fonctionnement propre. Ainsi le système linguistique se dote-t-il de mécanismes et processus assurant son renouvellement continu. Les nouvelles significations pour les unités monolexicales et les nouvelles associations syntagmatiques pour les séquences polylexicales relèvent des mêmes principes qui régissent le système, le mouvement, expression ultime de la variation, et la fixité, aboutissement ultime des forces de stabilisation. A la faveur de la fixité de certaines variations, certaines configurations combinatoires sont sélectionnées, indépendamment de la volonté individuelle des locuteurs, et finissent par alimenter les deux versants de l'économie générale de la langue : la polysémie et la polylexicalité (Salah Mejri, 2004). Comme on le voit, la langue est un système sémiotique par lequel on essaie de conceptualiser et de catégoriser le monde, permettant ainsi aux locuteurs de dire le monde en l'absence des objets et des choses dont on parle.

- Les spécialistes, quant à eux, utilisent la langue pour élaborer des connaissances sur tout ce qui fait l'humain et son environnement global, naturel, social et culturel. Toutes les activités

ayant pour objet spécifique l'élaboration de savoirs et de savoir-faire s'inscrivent dans des domaines spécifiques. Ainsi en est-il des sciences, techniques, technologies, artisanats, activités sociales, culturelles, etc. Pour appréhender les objets relatifs aux domaines spécialisés, les experts ont besoin de termes spécifiques en rupture avec le flou et les généralisations des mots de la langue. De tels termes sont conçus comme des outils méthodologiques pour produire des savoirs ésotériques, dont une partie est stabilisée et fixée dans des manuels. C'est ce que Thomas Kuhn appelle « la science normale » (2018). Le reste des discours spécialisés s'adresse uniquement aux initiés, les experts. Ces discours comportent généralement une grande part de formalismes qui échappent totalement à la langue générale. La partie qui migre vers la langue générale subit de profondes transformations. L'idée principale qu'il faut retenir est que les terminologies spécialisées sont là pour décrire, analyser et éventuellement expliquer le monde. Les connaissances dont elles sont l'élément langagier le plus saillant sont produites pour comprendre le monde et pour éventuellement le transformer. Tel n'est pas le cas des mots de la langue générale. Ils sont conçus pour communiquer sur le monde. Dire le monde tel qu'on le perçoit, tel qu'il est conçu par les uns et les autres ne présuppose pas une connaissance ésotérique de ce monde : on n'a pas besoin d'être expert en quoi que ce soit pour communiquer à propos du monde, c'est-à-dire formuler des prédictions au moyen de mots et de règles combinatoires partagés par tous les locuteurs.

→ Les discours spécialisés, quant à eux, forment des corpus de connaissances, pas nécessairement intuitives, le plus souvent inaccessibles aux non spécialistes, ou difficilement accessibles. Les discours de la langue générale sont de na-

ture ouverte parce que l'usage des mots qu'on y trouve ne présuppose aucune connaissance spéciale sur le monde, à part les catégories générales partagées par tout le groupe des locuteurs, qui reposent sur des aspects culturels bien ancrés dans l'histoire de la communauté et dont les mots portent la trace dans leur forme et leurs emplois, comme les croyances, les stéréotypes, les grandes catégories grammaticalisées, etc.

→ Pour distinguer clairement discours spécialisés et discours de la langue générale, nous avons dans la traduction interlinguale un excellent outil qui montre que moyennant une terminologie correspondante dans deux langues, il est relativement aisé de transférer des corpus de connaissances domaniales d'une langue à l'autre. Cela s'explique par trois éléments essentiels : une décision terminologique qui dépend de la communauté des experts, la nature des connaissances admises à un instant  $t$  par les mêmes experts, indépendamment de leurs langues respectives, la relation biunivoque exigée entre l'item lexical terminologique et les contenus encyclopédiques qui lui servent de contrepartie. Nous avons là une situation idéale. Dans la réalité de la traduction, tout dépend des domaines et des cultures domaniales concernées. En réalité, il n'y a pas de domaines de savoirs imperméables à toute métaphysique, idéologie ou conception générale de l'existence. Mais de tels cadres généraux, une fois identifiés, ne gênent pas la cohérence interne des savoirs de domaines. Le plus difficile dans la traduction demeure la dimension historique. Là où il y a de longues traditions domaniales, s'accumulent les difficultés de traduction en général, intra- ou interlinguale. Nous avons déjà travaillé sur la traduction des textes de linguistique arabe et française et nous avons acquis la certitude que la culture domaniale peut être aussi prégnante

que la culture générale dans les textes spécialisés.

→ Pour résumer notre propos, l'on pourrait dire que langue générale et discours spécialisés partagent un certain nombre d'ingrédients : un fonds phonologique, des règles morphologiques, des combinatoires syntaxiques, des contraintes de nature pragmatique, des catégories sémantiques générales souvent grammaticalisées. Ils se distinguent d'abord par leurs fonctions respectives : les discours spécialisés utilisent la langue pour élaborer des savoirs et des savoir-faire normés sur le monde ; la langue générale utilise la langue pour communiquer d'une manière intersubjective sur le monde, c'est-à-dire le dire dans les mots de tous pour élaborer des récits, indépendamment de tout savoir ésotérique. Cette opposition s'inscrit, de par les points communs, dans un continuum où se distinguent deux pôles opposés avec une zone intermédiaire où coexistent les deux types de discours. Les deux pôles formeraient respectivement la langue générale de base, partagée par tous les locuteurs, indépendamment de leur niveau d'instruction, et les discours complètement ésotériques que seule une poignée de spécialistes est capable de produire et d'interpréter. Entre les deux, il y a une gradation qui s'éloigne petit à petit de chaque pôle pour converger vers un point central où théoriquement, on est à mi-chemin des deux pôles. Une telle vision tient compte de faits empiriques indéniables qui prêtent aux experts une double compétence qu'un locuteur ordinaire n'a pas : l'expert est capable d'interpréter les discours ésotériques de son domaine et de pratiquer régulièrement, même pendant sa pratique professionnelle, la langue générale qui ne nécessite aucune expertise. Cette dissymétrie de compétences fait que plus on a de cultures domaniales, plus la compétence linguistique, spé-

cialisée ou non, est importante. Plus on croise les champs des connaissances, plus on s'approche, sans jamais l'atteindre, du pôle des discours ésotériques (sauf pour les experts dans le domaine concerné). C'est dans la zone intermédiaire que se situent les activités de vulgarisation assurées évidemment par ceux qui ont au moins cette double compétence, qui leur permet de transférer une partie des connaissances qu'ils ont en les verbalisant avec les mots de la langue générale. Les meilleurs vulgarisateurs demeurent les grands experts<sup>17</sup> qui ont de grandes compétences linguistiques générales : ils ont le pouvoir de contrôler la vérité des savoirs et des savoir-faire exposés sans qu'il y ait besoin de sombrer dans les détails ésotériques et les formalismes abscons pour les lecteurs ordinaires. Plus le niveau d'instruction générale de la population est élevé, plus le besoin en textes de vulgarisation est grand, plus le marché de l'édition est florissant (revues, ouvrages, sites internet, etc.). Les dictionnaires de langue empruntent les emplois spécialisés des unités lexicales à ce genre de textes et en tirent les significations qu'ils leur attribuent, et les phraséologismes qui les distinguent. Ils ont le plus souvent recours à des citations comme arguments d'autorité. Dictionnaires de langue et textes de vulgarisation, auxquels il faut ajouter tout ce qui relève de la culture audio-visuelle comme le cinéma, les documentaires, les chaînes de télévision thématiques, etc., sont les vecteurs de la diffusion, et par conséquent, de l'enrichis-

---

17 En français, l'on peut renvoyer à des revues comme *La recherche*, *Pour la science*, *Sciences humaines et sociales*, etc. S'agissant d'ouvrages, nous donnons quelques titres prototypiques : Squire et Kandel (2005), *La mémoire. De l'esprit aux molécules*, Paris, Flammarion ; Thomas S. Kuhn (2018), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion ; Werner Heisenberg (2016), *La partie et le tout. Le monde de la physique atomique*, Paris, Flammarion ; Gérald M. Edelman (2007), *La science du cerveau et de la connaissance*, Paris, Odile Jacob.

sement de la partie de la langue générale réservée à ceux qui ont, parmi les locuteurs, les compétences pour y avoir accès.

→ Les questions qui se posent, si l'on se situe dans la position de l'expert qui fait de la vulgarisation, consistent à savoir quels contenus sont retenus, quels autres sont ignorés, et dans quels mots de la langue générale les contenus retenus sont dits. Pour répondre à ces questions, commençons par celle qui concerne les contenus non retenus : il s'agit évidemment de tout ce qui est ésotérique, impossible à communiquer à un public non expert, notamment toutes les informations indissociables des formalismes particuliers (formules mathématiques, physiques, chimiques ; algorithmes, équations, etc.), celles qui ne correspondent pas à l'intuition commune qui découle de nos perceptions de l'univers (cf. par exemple les domaines de la physique quantique, de la biologie moléculaire, de la thermodynamique, etc.), et celles qu'il est difficile de détacher de la gangue terminologique et phraséologique du domaine.

→ Devant l'extrême difficulté de traduire dans la langue générale de tels contenus, plusieurs moyens sont mobilisés. Nous en retenons les plus importants qui relèvent beaucoup plus de la réécriture que de la vraie traduction. Le premier consiste dans des opérations de simplification. Les auteurs élaguent leurs discours de tout ce qui relève d'un haut degré d'expertise et fournissent des approximations fondées le plus souvent sur des analogies (comparaisons, métaphores) pour rendre leur discours intelligible auprès de tous ceux qui n'ont pas les compétences nécessaires pour le déchiffrer. Ainsi commentaient Squire et Kandel une vue au microscope électronique d'une synapse :

« En plus des organelles communs (sic) à toutes les cellules, ces images révèlent également des structures propres aux neurones. La plus importante est un ensemble de petites images rondes – de minuscules sphères, ou *vésicules* – d'environ 50 nanomètres de diamètre. Ces vésicules étant rassemblées dans les terminaisons présynaptiques, Katz pensa qu'il s'agissait de *vésicules synaptiques* et qu'elles stockaient les paquets de 5000 molécules constituant un quantum de transmetteur synaptique chimique et en conséquence, qu'elles étaient les *unités structurales* de la libération des quanta. » (Squire Larry et Kandel Eric 2005, p. 70)

→ Une autre manière consiste à faire des résumés qui ramènent des masses de connaissances à des schémas qui en redessinent les contours sans recourir à une terminologie absconse. Ainsi Edelman rappelle-t-il en quelques traits l'approche de Piaget relative à la connaissance :

Avant même la proposition de Quine, Piaget s'est quant à lui consacré à ce qu'il a appelé l'« épistémologie génétique ». Par là, il entend la tentative pour expliquer la connaissance « et en particulier la connaissance scientifique sur la base de son histoire, de sa sociogenèse, et spécialement les origines psychologiques des notions et des opérations sur lesquelles elle est fondée. Au contraire de Quine, Piaget a effectivement conduit un programme de recherches empiriques, principalement centré sur l'enfant. Il a suggéré qu'il existerait des structures d'événements physiques et mentaux (structures cognitives) sous-tendant l'intelligence et apparaissant à des étapes particulières du développement. Selon Piaget, il existerait quatre étapes : [...] » (Edelman Gerald M., 2007, p.63)

→ On peut mentionner également le recours à des définitions intelligibles pour des notions complexes, comme le fait Lestienne Rémy dans le cadre d'un échange imaginé entre des scientifiques à propos de la notion d'entropie :

« Rappelez-vous que le concept d'entropie a été inventé par Clausius pour rendre compte et quantifier l'observation courante selon laquelle les transferts de chaleur vont toujours des corps chauds aux corps froids, et jamais l'inverse. La loi fondamentale de la thermodynamique énonce que dans un système isolé, abandonné à lui-même, l'entropie ne peut que croître ou rester constante. Cette règle de l'entropie croissante est donc le symbole, mieux : l'explication théorique de l'irréversibilité des phénomènes qui nous entourent. » (Lestienne Rémy, 2012, p. 64)

→ Pour rendre certaines démarches plus claires, on réduit le processus à sa structure essentielle en procédant entre autres par comparaison. Tel est l'exemple de l'intuition de Niels Bohr concernant les orbites électroniques et les conditions quantiques décrite par Heisenberg :

« [...] j'ai dû répondre à peu près ceci : « Malgré toutes ces difficultés, je trouve la physique de Bohr très fascinante. Bohr doit savoir, lui aussi, qu'il part d'hypothèses qui contiennent des contradictions, qui ne peuvent donc pas être justes sous la forme considérée. Mais il semble avoir un flair très sûr qui lui permet d'utiliser ces hypothèses en principe intenable pour former des images des phénomènes physiques, contenant tout de même une part essentielle de vérité. Au fond, Bohr n'utilise la mécanique classique ou la théorie quantique que comme un peintre utilise ses pinceaux et ses couleurs. Le pinceau et la

couleur ne suffisent certainement pas à déterminer l'image, et la couleur ne constitue jamais la réalité ; mais si, tout comme l'artiste, on a l'image présente à l'esprit, on peut se servir du pinceau et de la couleur – peut-être seulement de façon imparfaite – pour la rendre visible aux autres. Bohr connaît le comportement des atomes lors des phénomènes lumineux, lors des processus chimiques et de beaucoup d'autres processus ; il en a une connaissance très précise, et c'est ce qui lui a permis d'acquiescer une idée intuitive de la structure des divers atomes ; il s'agit d'une image qu'il essaie de rendre compréhensible aux autres physiciens en se servant des moyens de visualisation très imparfaits que représentent les orbites électroniques et les conditions quantiques. Il n'est donc pas du tout sûr que Bohr lui-même croie aux orbites électroniques à l'intérieur de l'atome. Mais il est convaincu de la justesse de ses images [...] » (Heisenberg Werner, 2016, pp. 72-73)

→ Le recours à des exemples ordinaires permet au lecteur de faire l'économie de la complexité de la démonstration experte. Lestienne retient l'exemple de l'eau pour expliquer le phénomène de l'émergence :

« On peut reprendre l'exemple de la liquidité de l'eau, explique Sagredo. Cette propriété est totalement inattendue pour qui n'en a jamais vu, mais dispose d'hydrogène et d'oxygène et s'apprête à les combiner, comme Lavoisier le faisait dans son laboratoire. Mais l'homme instruit ne doute pas que cette propriété dépend entièrement des propriétés des deux molécules composantes et leurs interactions. Les grands fondateurs de l'émergentisme, comme Conwy Lloyd Morgan, aimaient beaucoup cet exemple, parce qu'il évoque

des images simples et parlantes pour les lecteurs. » (Lestienne Rémy, *Ibidem*, p.92)

→ On peut multiplier les exemples. Retenons uniquement la méthode à laquelle le lexicographe a recours quand il introduit une nouvelle signification d'un mot à partir des discours spécialisés ou quand il retient des phraséologismes propres à un domaine. Comme nous l'avons déjà mentionné, il se contente de retenir l'intention générale du concept élaboré par les experts du domaine considéré. Le traitement du terme *entropie* par le *Grand Robert* en est une excellente illustration :

◆ **Phys.** En thermodynamique, Fonction définissant l'état de désordre d'un système, croissante lorsque celui-ci évolue vers un autre état de désordre accru. *L'entropie augmente lors d'une transformation irréversible. Entropie négative.* → **Négentropie.** *Variation d'entropie d'un système.* — Dégradation de l'énergie liée à une augmentation de cette entropie. — *Extension de la notion d'entropie à l'informatique.*

1 (...) la civilisation, prise dans son ensemble, peut être décrite comme un mécanisme prodigieusement complexe où nous serions tentés de voir la chance qu'a notre univers de survivre, si sa fonction n'était de fabriquer ce que les physiciens appellent entropie, c'est-à-dire de l'inertie. **Claude LÉVI-STRAUSS**, *Tristes tropiques*, p. 374.

2 Le meilleur exemple en est donné par la cristallisation d'une solution saturée. La thermodynamique d'un tel système est bien comprise. L'accroissement local d'ordre que représente l'assemblage de molécules initialement désordonnées en un réseau cristallin parfaitement défini est « payé » par un

transfert d'énergie thermique de la phase cristalline à la solution : l'entropie (*le désordre*) du système dans son ensemble augmente de la quantité prescrite par le deuxième principe. Jacques MONOD, *le Hasard et la Nécessité*, p. 35.

3 Ni la montée des besoins, ni l'entropie résultant de la complexité ne font partie des vérités acceptées. A. SAUVY, *Croissance zéro ?*, p. 313.

→ Il en indique le domaine (physique) ; il en fournit ensuite le sous-domaine (thermodynamique) ; après quoi il formule une définition très générale, élaborée dans des mots simples. Suivent des phraséologismes et des exemples. La définition donnée à la séquence polylexicale, extraite du discours spécialisé, *Variation d'entropie d'un système*, « Dégradation de l'énergie liée à une augmentation de cette entropie », vient compléter la définition initiale. Pour éclairer au maximum le lecteur, trois citations, empruntées à des spécialistes reconnus dans différents domaines, illustrent l'usage fait de cette notion : Lévi-Strauss, Monod et Sauvy.

→ Si l'on se limite à l'exemple du terme *d'entropie*, l'on remarque que c'est un terme dont l'introduction dans d'autres domaines, - signe de sa migration vers la langue générale -, suscite beaucoup de débats, qui touchent notamment à certaines généralisations faites par des experts par souci de vulgarisation. Dans la citation de Jacques Monod figurant dans le *Grand Robert*, il est indiqué entre parenthèses que ce terme équivaut à « désordre ». Or si l'on se réfère à l'article de Peter Th. Landsberg (1985) intitulé justement « Usages et limites du concept d'entropie », l'on découvre dès le résumé que ce concept « n'est pas couplé avec la notion de désordre » (1985,

p.63). Il est clair que toute introduction d'un terme spécialisé dans la langue générale peut susciter des débats quant à la précision du contenu qu'on lui attribue : tout terme spécialisé qui migre vers la langue générale perd petit à petit de son caractère terminologique et se transforme proportionnellement à son degré d'intégration en mot, c'est-à-dire en unité linguistique inscrite dans les réseaux lexicaux et sémantiques de la langue. Plus la transformation est importante, plus le sens retenu est général. Cette généralisation comporte suffisamment de flou pour être saisie par le public considéré. Pour illustrer la définition de *neurones*, le *Grand Robert* fournit cette citation d'une simplicité extraordinaire :

(1) Le système nerveux est constitué par l'assemblage d'un nombre considérable de cellules d'un type particulier appelées neurones. On estime, chez l'homme, que leur nombre est de l'ordre de 15 milliards ; rien que dans le cerveau on en compterait 9 milliards. Leur corps protoplasmique est de forme irrégulièrement étoilée, mais ce qui les caractérise, surtout, c'est la présence de très nombreux prolongements. Ces prolongements, très fins, sont tous terminés par une petite arborisation. Ils sont fonctionnellement différents, et l'on doit distinguer les dendrites et l'axone. R. Fabre et G. Rougier, *Physiologie médicale*, p. 377.

### 3. La dimension collocationnelle du discours spécialisé

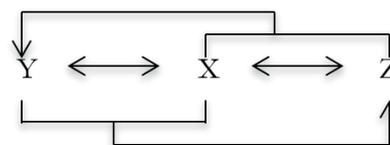
→ Le recours jusque-là aux termes de mot, unité lexicale, terme, item, etc. vise non pas à escamoter le débat autour de ces dénominations ; il vise tout au plus à aider à faire émerger d'une manière relativement nette la notion de combinatoire. Aucun item, quels qu'en soient la forme,

la taille ou le contenu, ne peut être appréhendé d'une manière totalement isolée, c'est-à-dire en quelque sorte déraciné. Les unités lexicales naissent, se transforment et disparaissent dans le discours. Cela signifie qu'on ne peut les appréhender que dans le cadre des différentes associations syntagmatiques qu'elles peuvent avoir dans le discours. De telles associations sont gouvernées par la nature des unités (les parties du discours ou les classes de mots auxquelles elles appartiennent) qui conditionne les différentes combinaisons que chaque item peut avoir dans des séquences bien formées, et par leurs contenus sémantiques propres. L'axe syntagmatique offre à toutes les unités engagées dans la formation des associations un espace où interagissent les unités combinées conformément aux règles d'assemblage (les règles syntaxiques) et leurs contenus sémantiques respectifs. C'est de cette interaction qu'émerge le sens dit compositionnel, qu'on peut définir de la manière suivante : le sens compositionnel est une construction sémantique complexe obtenue par analyse et synthèse à partir des contenus sémantiques véhiculés par les unités lexicales et leur combinatoire, laquelle combinatoire est considérée comme un cadre d'interactions sémantiques.

→ Partant de cette vision, le sens ne pourrait être considéré en soi : il est toujours relatif au cadre de la combinatoire dans laquelle il se conçoit. Si l'on veut en rendre compte, il faut restituer ce cadre. Trois manières sont en cours dans les dictionnaires de langue : mention d'une définition sans remarques particulières, recours à des moules descriptifs et mention de séquences polylexicales suivies de leurs définitions propres. Nous les reprenons une à une pour montrer que toutes les trois relèvent du même phénomène collocationnel généralisé dans le fonctionnement des langues.

#### A. Cadre collocationnel ouvert

→ Si l'on voyait dans la collocation non pas le produit (une association syntagmatique contrainte<sup>18</sup>) mais un espace syntagmatique d'interactions sémantiques, l'on serait en droit de voir dans toute signification discriminée d'une manière stable le fruit d'associations syntagmatiques impliquant des classes d'items lexicaux partageant des contenus sémantiques les rattachant à des macro-catégories sémantiques (cf. les classes d'objets chez Denis Le Pesant, Michel Mathieu-Colas, 1998). Ce qui donnerait lieu à une configuration de ce genre :



→ X étant une unité monolexicale quelconque (mot), Y et Z<sup>19</sup>, ses contextes immédiats. Le sens de X dépend des interactions qu'il peut avoir avec son environnement. Que comporte un tel espace ? On y trouve tous les ingrédients de la langue, c'est-à-dire la triple pertinence des trois articulations, et par conséquent l'ensemble des éléments sémantiques supportés par les unités lexicales concaténées dans cet espace. Les interactions sémantiques, c'est-à-dire prédictives, impliquent à la fois les contenus sémantiques relevant de leurs contributions propres et de celui que la combinatoire comporte en tant que telle. *Nous avons là le générateur essentiel du sens*

18 Cf. Mel'čuk : <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/melcukphrasemes2011.pdf>

19 Pour la commodité de la présentation, nous considérons Y et Z comme des items. Mais ils peuvent dépasser la taille d'un seul item. Pour une meilleure généralisation, il faut y voir les contextes droit et gauche indépendamment du nombre d'items qui les saturent et de leur saturation lexicale (un espace peut ne pas être saturé).

*linguistique*. Dans le chaos des mouvements de la production langagière à laquelle participent tous les locuteurs, experts et non experts, se produit une sorte de *fission nucléaire* par laquelle chaque unité lexicale impliquée dans cet espace collocationnel (syntagmatique) connaît une dissociation entre les prédicats virtuels constituant sa signification et l'établissement de relations associatives avec certains des prédicats activés (libérés) par la fission apportés par les environnements de droite et de gauche. Cette seconde opération est en quelque sorte une *fusion* qui associe certains prédicats virtuels à d'autres. *Fission et fusion prédictives sont les deux mouvements essentiels de toute construction de sens pendant l'élaboration et l'interprétation des séquences compositionnelles*. Au lieu de dire que le sens d'une séquence est compositionnel quand il est la somme de celui de ses constituants, il impératif d'intégrer l'apport du sens de la combinatoire des unités impliquées dans la séquence et d'ajouter ainsi la dynamique des interactions entre les prédicats. La compositionnalité du sens, vue ainsi, est loin d'être une étiquette qu'on attribue à une séquence linguistique quelconque ; elle est au contraire un processus dynamique d'interactions « nucléaires » (celles des prédicats virtuels encapsulés dans chaque unité) entre les contenus sémantiques impliqués dans la séquence concernée, moyennant des dissociations et associations faisant émerger au final le sens compositionnel indiqué. Un exemple simple dans lequel nous intégrons le nom d'un fruit qui n'est pas courant nous servira de démonstration :

En pleine campagne, à Kesra, on nous a servi comme dessert des *arouses* dont la saveur fait la synthèse du climat tempéré de la forêt environnante.

→ Si l'on se met à la place d'un locuteur qui n'a jamais entendu parler d'*arouse*, l'on peut déduire son sens global de l'interaction entre cet item (X) et son environnement (Y et Z), que sont *dessert* (donc *comestible*) et *saveur* (donc *appréciation positive*). Rien qu'à partir de ces deux indications, l'on peut s'orienter du côté d'un produit local savoureux. Si l'on tient compte des autres éléments de l'environnement droit et gauche, à savoir *campagne*, *climat tempéré* et *forêt environnante*, moyennant un effet de synthèse, l'on pourrait aboutir à l'idée de *fruit sauvage* produit dans les forêts des pays tempérés<sup>20</sup>. En dehors des interactions entre les éléments engagés dans ce cadre, il aurait été impossible d'en dégager la signification globale. Certains prédicats virtuels de l'*arouse* ne sont pas récupérés dans ce contexte. Si je reprends la définition qu'en donne le *Grand Robert* : « Fruit rouge, comestible et aigret, à forme de fraise, de l'arbousier », l'on constate que l'environnement de cet emploi n'a activé ni la couleur ni explicitement la saveur particulière. Nous avons là une autre preuve de la sélection des prédicats virtuels actualisés lors de leurs associations à d'autres prédicats de leur environnement. L'opération de fission prédictive rend les prédicats virtuels disponibles pour toute association exigée par le contexte d'emploi (co- et contexte).

→ Ce que nous venons de décrire n'est rien d'autre que le processus à l'œuvre lors de l'action du principe de congruence que nous avons défini par ailleurs comme une présupposition prédictive mutuelle entre les unités lexicales engagées dans le processus de l'actualisation de la production langagière. Autrement dit, toute concaténation d'items lexicaux engage un processus d'inférences partagées s'impliquant les

<sup>20</sup> Il s'agit du fruit de l'arbousier, arbuste qui pousse dans les forêts méditerranéennes.

unes les autres pour construire le sens produit ou construit. Un tel processus épuise rarement tous les prédicats virtuels que comportent les unités linguistiques actualisées. Nous touchons là à une caractéristique essentielle du système linguistique, sa souplesse. Une telle souplesse serait impossible sans cette dynamique de la production langagière qui confronte régulièrement des items dont la fission et la fusion prédictives sont en perpétuel mouvement, façonnant ainsi les configurations diverses et variées des énoncés (discours), et par conséquent celles de la langue. La contrepartie des réactions nucléaires prédictives est l'émergence du sens, lequel sens n'est jamais identique<sup>21</sup>. L'ordre de la langue est systématiquement sollicité par celui des productions langagières en vue de servir celui de la cognition<sup>22</sup>. La cognition, étant sous-jacente

21 Pour filer la métaphore de la réaction nucléaire, l'on pourrait voir dans le sens produit l'équivalent de l'énergie produite lors des opérations nucléaires.

22 A rappeler que nous faisons la distinction entre trois ordres qui président à toute production langagière :

→ Un premier ordre, de nature cognitive, qui existe indépendamment de toute verbalisation, la verbalisation n'en étant que l'une de ses expressions ;

→ Un deuxième ordre, de nature sémiotique, celui de la langue, par lequel les humains ont élaboré des systèmes symboliques encapsulant des contenus cognitifs (les prédicats) dont la combinatoire assure aux locuteurs de produire des énoncés lors de leurs activités langagières ;

→ Un troisième ordre, celui de la production et de l'interprétation langagières, où les potentialités virtuelles de l'ordre de langue (le deuxième) sont actualisées, c'est-à-dire mises à l'épreuve de la communication.

→ Si le premier ordre peut exister par lui-même, puisqu'il est le siège de la production cognitive (pensée, émotions, etc.), qu'elle soit verbalisable ou pas, les deux autres ordres sont interdépendants : l'un ne peut pas exister sans l'autre. D'un point de vue phylogénétique, le troisième ordre serait le premier : c'est à partir des premières vocalisations que les langues naturelles se seraient complexifiées, donnant lieu à la triple articulation (phonème, morphème, unité lexicale). L'ontogénèse nous apprend que l'acquisition des langues chez l'enfant se fait également selon la

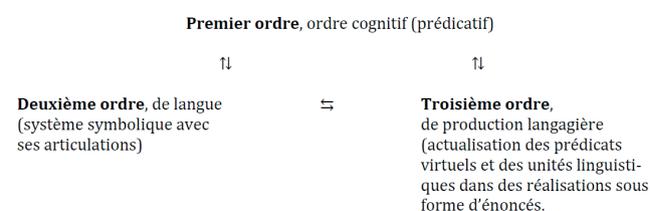
aux deux autres ordres, se trouve elle-même enrichie par cette dynamique ; d'où les productions intellectuelles, fruit de ces interactions qui finissent par produire des masses considérables de savoirs, conservés, grâce à l'écriture, dans des mémoires externes, communicables à travers le temps et l'espace à tout locuteur qui y a accès.

→ C'est donc à partir de cet espace d'interaction de contenus qu'émergent les différentes significations des unités monolexicales (les X). A chaque signification (ou emploi) correspondent des paradigmes environnants (Y et Z) dont le nombre d'items est assez grand ; d'où l'illusion de liberté combinatoire. Au cœur de ces combinaisons s'élabore le sens. Il s'agit là d'un espace combinatoire relativement ouvert permettant l'émergence d'un sens toujours modelé en fonction des intentions des locuteurs, de leur situation et des contraintes liées à la production de ce sens. Ainsi se crée la polysémie, qu'on pourrait définir, dans cette perspective, comme suit :

$$Y \quad X_{\text{polysémique}} \quad Z, \quad \text{si pour tout } X, Y \text{ et } Z$$

même orientation : l'enfant, exposé aux flux de la production langagière de son entourage, élabore petit à petit, en retenant les régularités et en procédant par approximation et correction, intègre le système linguistique partagés par les locuteurs avec lesquels il apprend à interagir linguistiquement.

→ Au lieu d'appréhender les deux ordres séparément, une approche dynamique qui associe les deux derniers ordres au premier, rendrait mieux compte du fonctionnement linguistique réel, dont les caractéristiques relèveraient des règles comparables à celles des fluides et de la thermodynamique. Ce schéma en donnerait une configuration globale intégrant les interactions entre tous les ordres :



= paradigmes lexicaux spécifiques

→ ce qui donne un emploi pour tout paradigme spécifique, qu'on pourrait illustrer ainsi par la polysémie du mot *poire* :

un panier de *poires* ;

une bouteille de *poire Williams*

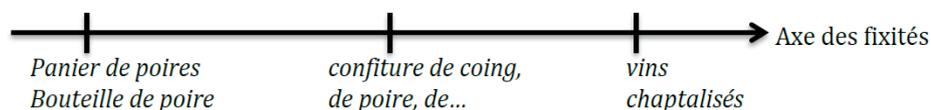
#### B. LES COLLOCATIONS CONTRAINTES

→ Plus les contraintes pèsent sur la combinatoire, plus les paradigmes sont fermés. On est alors dans une configuration qui donne lieu à des séquences plus solidaires. Doit-on en déduire que le processus d'interactions prédicatives décrit dans le cas précédent n'est plus d'actualité ? Non. Nous assistons aux mêmes opérations avec, dans ce cas précis, des désactivations et activations d'un ensemble de *prédicats virtuels précis et stables* entre X et son environnement Y et Z. En d'autres termes, la présupposition sémantique entre les items lexicaux engagés dans le même espace collocationnel est plus constante ; le degré de congruence est alors plus grand, ce qui donne lieu à des groupements dont les liens témoignent d'un degré de fixité dépassant la simple polysémie déjà décrite. L'exemple suivant illustre cette attraction lexicale durable : si l'on prend le mot *confiture* dans le sens de « fruits coupés ou entiers qu'on fait cuire pour les conserver », l'on constate que parmi les prédicats encapsulés dans ce mot, on en a au moins trois (*fruit, préparation avec cuisson et conservation*) qui serviront de points d'ancrage à des paradigmes relativement fermés, donnant lieu à des combinaisons appropriées : le prédicat « fruit » jouera le rôle de support permettant l'adjonction de toutes sortes de fruit donnant lieu à des confitures. Le *Grand Robert* en cite les collocations suivantes : *confiture*

*de coings, de prunes, de moût de raisin, de cédrat, d'écorce d'orange, de fraises, groseilles, cerises, abricots, rhubarbe, framboise, mûres, myrtilles, poires, églantines, etc.* Tous les items ajoutés à *confiture* se trouvent anticipés dans le prédicat « fruit » englobé dans la signification de *confiture*. Si l'on change le point d'attache, l'on obtient d'autres associations : en rapport avec la préparation, l'on obtient *faire cuire, préparer, fabriquer de la confiture, ...* ; pour la conservation, *mettre la confiture en pot, ...* L'interdépendance entre les items de l'association syntagmatique est beaucoup plus importante que dans le cas des discriminations sémantiques vues dans la polysémie.

→ Si l'on multiplie les points d'appariement entre les constituants, la polylexicalité s'impose comme une nouvelle caractéristique du groupement syntagmatique et l'on assiste à l'émergence d'une nouvelle unité, formée d'au moins deux mots dont chaque constituant offre à l'autre plusieurs prédicats à apparier et dont l'emploi de chacun appelle tout naturellement ceux de l'item associé. Si l'on prend le verbe *chaptaliser* ou le nom *chaptalisation*, l'on constate que les définitions respectives qu'en donne le *Grand Robert* sont « ajouter du sucre au moût avant la fermentation » et « action d'ajouter du sucre au moût de raisin avant la fermentation », renferment les prédicats « ajout de sucre », « moût de raisin » et « avant la fermentation ». Par inférence, on a accès au prédicat « vin ». D'où un emploi approprié comme *vins chaptalisés*, syntagme qui renferme les trois prédicats retenus dans les définitions de *chaptaliser* et *chaptalisation* ; ce qui nous permet d'avoir une sorte de pléonasmе, puisque l'emploi de *chaptaliser* implique l'ajout du sucre au moût de raisin avant sa fermentation : le moût de raisin, une fois fermenté, donne lieu au vin. C'est cette redondance sémantique qui sert d'ossature à la fixité phraséologique. Pour résumer,

L'on peut représenter ainsi à partir des exemples fournis le continuum collocationnel en fonction des degrés de fixité :



### C. LES DÉNOMINATIONS COMPLEXES

→ Le phénomène collocationnel, à l'œuvre dans la langue générale, est beaucoup plus fréquent et prégnant dans les discours spécialisés que dans le discours général. Trois raisons président à cela :

- Une spécialisation de plus en plus pointue ayant pour contrepartie une combinaison syntagmatique rendant compte de l'appariement précis entre les termes, exigé par le domaine. C'est le cas dans les syntagmes impliquant des éléments spécifiques, comme ceux du domaine de la mécanique automobile : il suffit de penser à l'item *embrayage* pour qu'on ait présent à l'esprit un ensemble de syntagmes, dont le *Grand Robert* fournit les suivants : *pédale d'embrayage, faire patiner l'embrayage, embrayage qui broute ; embrayage à cônes de frictions, à griffes, à manchons, à disques ; embrayage automatique, embrayage par courroies et poulies, poulie d'embrayage, embrayages électromagnétique ou hydraulique.*

- Des dénominations polylexicales qui prennent naissance généralement dans le premier type d'associations. Nous pouvons emprunter à un autre domaine des dénominations de nature syntagmatique : en médecine, l'on se sert de moules pour former des dénominations complexes. La base nominale, *syndrome*, nous servira d'exemple : on y ajoute un constituant déterminant qui en précise généralement soit l'organisme atteint, soit

l'auteur, soit tout autre indication, etc. Ainsi aurait-on par exemple en cardiologie *syndrome de la veine cave supérieure, le syndrome de*

*Brugada...*, en rhumatologie le *syndrome de Fiessinger-Leroy-Reiter, syndrome rotulien...*, en psychologie *syndrome d'épuisement professionnel, syndrome de l'imposteur, syndrome de Paris, syndrome de Stendhal*, etc. De telles dénominations figurent dans les ouvrages spécialisés. Il arrive que les dictionnaires de langue en retiennent des exemples. Ils les font suivre d'une définition générale. Le *Grand Robert* définit ainsi le *syndrome cervical traumatique* : « lésion traumatique de la colonne vertébrale ». Il est rare que de telles dénominations complexes spécialisées franchissent le seuil de la langue générale<sup>23</sup>. Quand c'est le cas, la dénomination suit le processus d'intégration commun à toutes les formations syntagmatiques. L'exemple de *syndrome d'immuno-déficience acquise* atteint le stade ultime de l'intégration avec le sigle courant de *sida*. Le traitement le plus prototypique des dénominations complexes correspond au statut de sous-entrées, qui prend, selon les dictionnaires, différentes formes, selon l'ordre d'importance accordé à l'unité polylexicale retenue. En voilà deux exemples :

23 Ce qui n'empêche pas les grands dictionnaires comme le *TLF* d'en fournir une très longue liste, rangée en fonction du contenu de l'élément déterminant le syndrome (des moules) :

- *syndrome* + substantif ou adjectif désignant un type d'affection,
- *syndrome* + substantif ou adjectif désignant une maladie précise,
- *syndrome* + un nom propre désignant l'auteur ayant décrit le syndrome,
- *syndrome* + un adjectif ou substantif désignant une localisation anatomique ,
- *syndrome* + une expression décrivant la cause des troubles constatés ou donnant une description imagée de ces manifestations.

- *Composés hydrogénés du chlore* : acide chlorhydrique
- *Composés oxygénés du chlore* : anhydride et acide hypochloreux ( $\text{Cl}_2\text{O}$  et  $\text{HClO}$ ) ; etc.

→ Une remarque s'impose : collocations et dénominations, les deux expressions les plus flagrantes du phénomène phraséologique, sont le plus souvent opaques pour le non spécialiste. Cette opacité peut s'expliquer par au moins trois raisons :

- l'extraction des unités phraséologiques d'un corpus discursif spécialisé, nécessaire à la compréhension (intension) de la séquence ;
- l'amputation d'une partie du contenu conceptuel terminologique en vue d'en fournir une idée générale servant de définition ;
- la non-familiarité avec les signifiants impliqués dans la dénomination, ou le risque d'ambiguïté pour les dénominations impliquant des mots courants (cf. par exemple *eau lourde* en physique).

→ Pour contrer ces difficultés, le dictionnaire de langue oriente le lecteur au moyen d'indications domaniales, de définitions propres, d'exemples définitions, etc. A défaut de moyens susceptibles de rendre les unités complexes plus accessibles, il se limite à fournir de simples listes ou à élaborer des schèmes qui indiquent certains éléments généraux orientant l'interprétation de ces séquences (cf. le traitement des *syndromes* par le TLF). Quand le contenu est trop spécialisé, il n'y a pas d'autres solutions que le recours

à des équivalences entre termes spécialisés (cf. l'exemple de *composés oxygénés du chlore*). C'est là que le dictionnaire de langue touche aux confins de la langue générale et touche au cœur des territoires propres aux discours spécialisés.

#### 4. La culture du spécialiste

→ Il ne s'agit pas évidemment de dresser le profil du spécialiste en général. Ce qui nous intéresse, c'est la facette linguistique qui fait partie des éléments identifiants de son profil (on dit *parler comme ...*, *jargonner comme ...*). Trois compétences linguistiques semblent pertinentes pour une meilleure identification du spécialiste, indépendamment de son domaine d'activité :

- L'exact ajustement entre signifiant et contenus conceptuels assignés par la communauté des spécialistes aux signifiants employés dans le discours : le spécialiste est celui qui emploie la terminologie de son domaine d'une façon contrôlée par les normes établies par les pairs. Les marges d'approximation des emplois terminologiques ne sont pas les mêmes dans la langue générale, où l'approximation est intrinsèque au flou du signe linguistique, et dans les discours spécialisés, où elle relève de l'espace de débat entre spécialistes. C'est grâce à cette aisance avec les contenus conceptuels que les grands spécialistes pratiquent la vulgarisation.

**Agrégats** : Les agrégats sont des indicateurs synthétiques qui mesurent le résultat de l'activité économique. Les agrégats sont obtenus en faisant la somme de grandeurs élémentaires. Le principal agrégat de la comptabilité nationale est le produit intérieur brut (PIB) qui est la somme des valeurs ajoutées des unités institutionnelles résidentes. Mais on trouve également dans les comptes nationaux

d'autres agrégats comme le revenu national, le revenu national disponible, l'épargne, ou la formation brute de capital fixe (FBCF). Des agrégats sont aussi élaborés par les autorités monétaires (agrégats monétaires), et par les organismes internationaux (en matière de développement durable, par exemple). Croissance économique, Fluctuations et crises économiques. (Beitone Alain et alii. 2019, *Dictionnaire de science économique*, Dunod)

→ Si l'on change de domaine et que l'on choisisse un extrait d'un discours spécialisé (l'exemple des articles publiés dans des revues spécialisés), l'on constate que même dans un même domaine, où l'on est supposé être tous plus ou moins compétent, celui de l'orthographe, il n'est pas évident d'en percevoir fidèlement le contenu :

La face plérémique pose des problèmes, non de décodage, mais surtout d'encodage, et nécessite un entraînement global et progressif de l'ensemble de la compétence linguistique. Cependant, là encore, et la preuve en est amplement faite, l'extrême concentration des règles, syntagmatiques et paradigmiques, ne les place pas hors de portée d'un cursus pédagogique normal, à condition de ne pas mettre la charrue avant les bœufs, et de passer par étapes successives des règles *cénémiques* et *très fréquentes* aux règles *plérémiques* et *peu fréquentes*. Ainsi, *s* et *ss* sont moins «marqués» que *c* et *ç*, qui en général «rappellent», comme on dit, l'étymologie et la filiation des sens ; *an* est moins « marqué » que *en*, pour les mêmes raisons, etc. (Catach Nina. « Le graphème ». In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 25, 1979. Orthographe. p. 28)

→ Il faut évidemment lire la totalité de l'article, situer la terminologie employée dans son cadre théorique, - ici l'approche de la glossématique de Hjelmslev -, et comprendre son application à l'analyse graphique menée par Nina Catach. Plus les domaines traités échappent à nos connaissances propres, plus le discours est opaque, plus l'expertise est requise. Que peut faire un non spécialiste devant le contenu figurant en appendice de l'ouvrage d'Ilya Prigogine, *Les lois du chaos* (1994, p.107-26). Nous en donnons juste un petit échantillon qui se distingue entre autres par un formalisme qui échappe complètement aux compétences du non spécialiste.

→ Rappelons que l'équation du mouvement (qui remplace ici les équations d'Hamilton) est :

$$X_{n+1} = 2x_n \quad \text{pour} \quad 0 < x < \frac{1}{2}$$

$$= 2x_n - 1 \quad \frac{1}{2} \leq x < 1$$

→ (Brigogine Ilya 2008, *Les lois du chaos*, Paris, Flammarion, p.116)

- Les emplois syntagmatiques appropriés: Nous avons décrit plus haut l'espace collocationnel où s'effectuent les interactions prédicatives intervenant dans les associations syntagmatiques. Il nous servira d'outil d'analyse pour montrer comment on pourrait établir un parallèle entre l'expertise linguistique d'un natif et celle d'un spécialiste. Dans la langue générale, les combinaisons linguistiques « naturelles » se font d'une manière mécanique et automatique chez le natif. Elles font partie de ses compétences linguistiques, qui ne se limitent pas aux mots mais englobent surtout leur combinatoire. On dit en français *briser l'élan de quelqu'un* pour dire qu'on le décourage, *briser les fers, les chaînes, le joug, les liens de quelqu'un* pour signifier l'affranchir d'une domination, etc. L'expert en fait de même, mais

pour rendre compte de savoirs partagés par la communauté des experts du domaine dans un discours approprié. Cette compétence se situe au niveau de l'agencement des termes dont la combinatoire doit répondre aux contraintes syntaxiques de la langue générale, mais surtout aux règles de congruence des contenus terminologiques fixés dans les signifiants combinés. Nous fournissons deux types d'exemples : l'un relève de la combinatoire limitée, l'autre d'une combinatoire plus large.

→ Pour le premier exemple, nous choisissons un passage extrait d'un article de linguistique qui traite de la notion de prédicat :

Le prédicat est alors proche de la fonction mathématique du terme qui nécessite l'attribution de valeurs à des arguments qu'il introduit dans sa dépendance. C'est le point de vue de Tesnière (1959) à la nuance importante près que Tesnière n'utilise pas ce terme et emploie une terminologie purement grammaticale : le verbe et ses actants. Les actants sont distingués des circonstants (facultatifs) : il s'agit bien de l'équivalent grammatical des arguments. Le centre de l'analyse grammaticale est le verbe, dont le sujet n'est qu'un actant parmi d'autres. Tesnière, qui veut éviter le mot *prédicat* à cause de sa connotation logique, n'introduit pas clairement un terme fonctionnel qui serait plus général que le verbe, et se borne à parler lorsqu'il est nécessaire d'avoir un terme plus général du noeud qui est le sommet d'un *stemma* prédicatif. La paire méta-catégorielle est donc noeud / actant. (Muller Claude, « Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction, *Cahiers de lexicologie*, 2013\_1, N°102, p. 53)

→ Dans ce passage, le contenu du terme *prédicat* est déterminé par le contexte dans lequel il figure au moyen de rapprochements avec *la fonction mathématique, l'argument, l'actant, le verbe, le noeud, le stemma*, etc. La combinatoire, c'est-à-dire l'enchaînement prédicatif dans ce passage, offre à l'auteur un espace où le terme *prédicat* trouve tout son ancrage ; ce qui détermine son contenu. Ainsi pourrait-on dégager un ensemble de collocations appropriées comme « *l'attribution de valeurs à des arguments qu'il [le prédicat] introduit dans sa dépendance ; Tesnière n'utilise pas ce terme [prédicat] et emploie une terminologie purement grammaticale ; Tesnière, qui veut éviter le mot prédicat à cause de sa connotation logique, n'introduit pas ...* ». L'ensemble de ces emplois témoigne d'une très grande solidarité entre les deux termes *prédicat* et *argument*. Ainsi apprend-on qu'un *prédicat* introduit des arguments et que les arguments dépendent du *prédicat*. Cette relation étroite entre *prédicat* et *argument* se trouve concrétisée dans des collocations employées comme « *le prédicat attribue des valeurs à ses arguments* » et les autres syntagmes relevés. C'est la façon idoine dont un linguiste parle quand il s'agit de la notion de *prédicat* dans un sens proche de la fonction mathématique.

→ On peut choisir un autre exemple, emprunté cette fois-ci à l'économie, la définition de la notion de *marché efficient* :

**Marché efficient** : On dit qu'un marché est efficient lorsque le prix s'y forme sur la base de l'ensemble de l'information disponible. On distingue : – l'efficience faible lorsque le prix à la période *t* se fonde sur l'information contenue dans les prix des périodes précédentes ; – l'efficience semi-forte lorsque toutes les informations disponibles sur les fondamentaux de l'économie sont prises en

compte ; – l’efficacité forte, lorsque toutes les informations, y compris les informations confidentielles, sont prises en compte dans la formation du prix. (Beitone Alain et alii. 2019, *Dictionnaire de science économique*, Dunod)

→ On y relève une série collocationnelle suivie des définitions respectives, construite sur la base *efficacité* suivie des adjectifs *faible*, *semi-forte*, *forte*. De telles collocations, de par les contenus auxquels elles renvoient, s’intègrent dans un réseau dont l’axe fondamental est l’information prise en compte dans le prix.

- Les nuances conceptuelles à la croisée des domaines d’emploi : On peut y ajouter l’enjeu des nuances conceptuelles véhiculées par les phraséologismes partagés par plusieurs domaines, comme c’est le cas pour *développement durable* en économie, sciences de gestion et droit :

**Développement durable** : Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », selon la formulation consacrée par le rapport Brundtland (Notre avenir à tous, 1987). Le développement durable a trouvé depuis les années 1990, un large écho dans la communauté internationale. Ce concept s’articule autour de trois piliers majeurs et interdépendants : – le pilier environnemental [...]; – le pilier économique [...]; – le pilier social[...]. À ces trois piliers s’ajoute la notion de « bonne gouvernance », définie par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). En 1992, à l’issue de la deuxième conférence du programme des Nations unies pour l’environnement (PNUE), appelée « Sommet de la Terre », 173 chefs d’États présents se sont engagés

sur cinq textes : – la déclaration de Rio sur l’environnement et le développement ; – la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; – la convention sur la biodiversité ; – la déclaration des principes relatifs aux forêts ; – l’agenda 21 (programme d’action international fixant des objectifs en matière d’environnement et de développement). Le Sommet de la Terre consacre le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile dans la réalisation des objectifs de l’Agenda 21. . (Beitone Alain et alii. 2019, *Dictionnaire de science économique*, Dunod)

## 5. Les principales caractéristiques de la phraséologie spécialisée

→ Arrivé à ce point de l’analyse, l’on peut esquisser à grands traits le profil de la phraséologie spécialisée, esquisse qui rompt avec la vision strictement terminologique qui réduit le plus souvent le discours spécialisé aux termes en usage dans un domaine particulier. Rappelons que cette vision a souvent limité la terminologie aux unités nominales<sup>24</sup>, qu’elles soient syntagmatiques ou non, avec quelques entorses intégrant des formations verbales ou adjectivales. Poser les caractéristiques des discours spécialisés du point de vue phraséologique, c’est poser de plain-pied la dimension combinatoire, et situer la discussion non au niveau des dénominations mais à celui des associations syntagmatiques qui s’opèrent dans des discours réels, c’est-à-dire relevant de l’ordre des productions langagières. Certains ont abordé cette question du point de vue de l’écriture procédurale ; d’autres se sont intéressés aux routines langagières, par exemple les routines conversationnelles (Lüger, 1993).

<sup>24</sup> C’est le cas dans la plupart des dictionnaires spécialisés.

Nous nous positionnons, quant à nous, à un niveau général en essayant de répondre à la question relative à la place qu'occupe la phraséologie dans les discours spécialisés. Nous partons de l'idée, comme on a essayé de le montrer, que ce qui fait la spécificité d'un discours spécialisé est sa dimension collocationnelle, et ce pour les raisons suivantes :

- Les mots, et les unités lexicales d'une manière générale, ne peuvent être appréhendés dans le discours que sous l'angle de leur combinatoire. L'illusion que nous donne les dictionnaires, qu'ils soient spécialisés ou non, cache en réalité tout le travail effectué par les lexicographes sur des textes (corpus textuels) leur permettant de dégager les différentes significations attribuées aux différents emplois de ces mots ;
- Cette illusion ne doit en aucune façon nous faire oublier la dimension syntagmatique dans l'usage des mots d'une langue. Pour décrire un tel phénomène, central pour l'intelligence du fonctionnement de la langue, il faut que les linguistes fournissent une méthodologie permettant de mieux cerner ce phénomène et que les lexicographes en tiennent compte dans la description des mots ;
- A la faveur de la multiplication de la recherche dans le domaine phraséologique, des avancées considérables sont réalisées : nous savons actuellement que les syntagmes figés sont en réalité des unités lexicales à part entière, à côté des mots (unités monolexicales), que d'autres solidarités syntagmatiques s'ajoutent à ces séquences polylexicales, auxquelles on applique couramment la notion de collocation, dont Mel'cùk a donné une définition qu'on peut ramener à l'idée fondamentale suivante : une collocation est une association syntagmatique binaire, hybride du point de vue de ses constituants ; l'un, la base, étant libre, relève du choix libre du locuteur ; l'autre est d'un emploi contraint. Cette définition de base, par ailleurs nuancée, discutée et reprise sous plusieurs aspects, nous semble satisfaisante pour rendre compte de cette dimension phraséologique de la langue. Il s'ensuit que parler une langue revient à en maîtriser la phraséologie, notamment dans sa dimension collocationnelle ;
- Les dictionnaires en rendent compte d'une manière empirique en fournissant le plus souvent des listes de syntagmes plus ou moins solidaires. Le *TLF* est à ce point très en avance par rapport à d'autres dictionnaires. De tels syntagmes servent à illustrer chaque signification de l'entrée monolexicale de l'article. Nous avons là la preuve que pour déterminer une signification particulière, il faut dégager des contextes (associations syntagmatiques) similaires et que les contextes récurrents piègent en quelque sorte l'emploi correspondant à la signification fournie par le dictionnaire ;
- Partant de ces considérations, l'on pourrait avancer l'idée que les associations phraséologiques représentent l'élément le plus saillant d'une langue. Une telle idée est valable pour les discours spécialisés parce qu'ils sont intrinsèquement liés à la langue dans laquelle ils sont élaborés ;
- Les discours spécialisés renferment donc, en plus de la phraséologie de la langue

générale, une phraséologie impliquant des combinaisons terminologiques gouvernées non seulement par les règles de la langue générale, mais également par les contraintes des congruences conceptuelles que seul l'expert est en mesure de valider. Cela donne aux discours spécialisés une densité phraséologique que l'on ne rencontre pas par ailleurs, densité qui résulte du croisement des deux types de phraséologismes et qui en donne la spécificité ;

- Si la phraséologie générale participe de l'idiomaticité d'une langue, la phraséologie spécialisée participe de l'identité des discours spécialisés : elle en décline l'identité formelle et en spécifie les contenus conceptuels ;
- Le marquage phraséologique peut se mesurer par le calcul de la couverture textuelle que les phraséologismes occupent dans tout espace textuel ;
- Si l'on pouvait obtenir la couverture textuelle par laquelle on mesure la densité phraséologique, l'on serait en mesure de la ramener au domaine concerné, moyennant un dictionnaire phraséologique qui pourrait être construit à fur et à mesure ;
- C'est grâce à ce travail que l'on pourrait identifier les différents types de phraséologismes et la nature des constructions qu'ils couvrent : ainsi serait-il possible de découvrir qu'aucune construction syntagmatique n'est épargnée par ce phénomène : l'appropriation d'emploi peut concerner l'association entre prédéterminant et nom, nom et modifieur (adjectif, syntagme prépositionnel, etc.), syntagme nominal et syntagme

verbal, verbe et syntagme nominal ou prépositionnel, etc.

- Certains phraséologismes jouent le rôle de culturème (*cf.* Pamies, 2018) : tout comme dans la langue générale, dans les discours spécialisés, l'on peut reconnaître les marques d'adhésion à certaines théories ou écoles (pour la linguistique, il est aisé de reconnaître par exemple les textes d'obédience générativiste, fonctionnaliste ou autre, grâce à un ensemble de collocations spécifiques. On peut dire autant dans les autres domaines : celui de la théologie par exemple, etc.).

→ Pour résumer l'on peut ramener tous les éléments énumérés ci-dessus à trois caractéristiques fondamentales de la phraséologie spécialisée :

- Elle marque par sa présence prégnante tout discours spécialisé en en spécifiant l'identité, la thématique et la culture ;
- Elle implique des réseaux de congruence servant de structures conceptuelles à tout discours spécialisé. De tels réseaux ne peuvent être conçus indépendamment des espaces collocationnels où les interactions conceptuelles s'effectuent en vue de faire émerger les contenus prédicatifs voulus ;
- Elle participe du savoir linguistique de l'expert : un expert n'est pas seulement celui qui maîtrise un corpus de savoirs ou de savoir-faire dans un domaine précis ; il est également, et surtout, celui qui est capable de le verbaliser. Au cœur de la verbalisation se loge la compétence phraséologique.

→ A la fin de cette démonstration, quelques perspectives se dessinent :

- L'élaboration de dictionnaires phraséologiques spécialisés, dédiés à chaque domaine, qui viendrait combler un vide dans la formation des jeunes spécialistes;
- L'introduction de formations linguistiques spécifiques dans les différents cursus donnant aux apprentis spécialistes les outils nécessaires à bien interpréter les discours de leur domaine de spécialité et à en produire ;
- L'exploitation des résultats de la recherche dans le domaine phraséologique dans des applications informatiques, comme la recherche d'information.

## Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude et MEJRI, Salah dir. (2011), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion.
- BEITONE, Alain ; CAZORLA, Antoine ; HEMDANE Estelle (2019), *Dictionnaire des sciences économiques*, Paris, Dunod.
- BRIGOGINE, Ilya (2008), *Les lois du chaos*, Paris, Flammarion.
- BUVET, Pierre-André et MATHIEU-COLAS, Michel (1999), « Les champs domaine dans les dictionnaires électroniques », *Cahiers de lexicologie*, 75, 1999-2, pp. 173-191.
- BUVET, Pierre-André (2013), *La dimension lexicale de la détermination en français*, Paris, Champion.
- CATACH, Nina. « Le graphème ». In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°25, 1979. Orthographe. pp. 21-32
- CHANGEUX, Jean-Pierre (2012) Dir., *La vie des formes et les formes de la vie*, Paris, Odile Jacob.
- CHANGEUX, Jean-Pierre (2016), *La beauté du cerveau*, Paris, Odile Jacob.
- DAMASIO, Antonio (2012), *L'autre moi-même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- DUBOIS, Jean (1962), *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. A travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse.
- EDELMAN, Gerald Michel (2006), *La science du cerveau et la connaissance*, Paris, Odile Jacob.
- FRANÇOIS, Jacques (2017), *La genèse du langage et des langues*, Paris, Editions Sciences Humaines.
- GALISSON, Robert (1978), *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale*, Paris, Nathan.
- GLEICK, James (2008), *La théorie du chaos*, Paris, Flammarion.
- GUILBERT, Louis (1967), *Le vocabulaire de l'astronautique*, Paris, Larousse.
- HEISENBERG, Werner (2016), *La partie et le tout. Le monde de la physique atomique*, Paris, Flammarion.

- JEANNEROD, Marc (2011), *La fabrique des idées*, Paris, Odile Jacob.
- KUHN, Thomas S. (2018), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- LANDSBERG, Peter Th. (1985), « Usages et limites du concept d'entropie », *Communications*, 41, 1985. *L'espace perdu et le temps retrouvé*. pp. 63-80.
- LE NY, Jean-François (2005), *Comment l'esprit produit du sens. Notions et résultats des sciences cognitives*, Paris, Odile Jacob.
- LE PESANT, Denis et MATHIEU-COLAS, Michel (1998), « Introduction aux classes d'objets », *Langages*, n°131, Paris, Larousse, pp.6-33.
- LERAT Pierre (1995), *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- LEROY-GOURHAN, André (1964), *Le geste et la parole. I. Technique et langage*, Paris, Albin Michel.
- LÜGER, Heinz-Helmut (1993) « Routine conversationnelle et comportement langagier », *Langage et société*, n°63, pp. 5-38.
- MARTINET, André (1966), « Le mot », in *Problèmes du langage*, Paris, Gallimard, Collection Diogène, pp.85-90.
- MATHIEU-COLAS, Michel et BUVET, Pierre-André (1999), « Les champs domaine dans les dictionnaires électroniques », *Cahiers de lexicologie*, 75, 1999-2, pp. 173-191.
- MATHIEU-COLAS, Michel et GROSS, Gaston (2001), « Description de la langue de la médecine », *Meta*, vol. 46, n°1, Presses de l'Université de Montréal.
- MEJRI, Salah, Dir. (2009), « Le mot, problématique théorique », in *La problématique du mot, Le français moderne*, Tome LXXVII, n°1, Paris, CILF, pp. 68-82.
- MEJRI, Salah, Dir. (2004), *Polysémie et polylexicalité, Syntaxe et sémantique*, n°5, Presses universitaires de Caen.
- MEJRI, Salah (2017), « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage », Carvalho C., Planelles Ivanez M. et Sandakova E. (Eds.), *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*, Université d'Alicante, pp. 123-144.
- MEJRI, Salah (2019), Compte rendu et discussion de François Jacques (2017), *La genèse du langage et des langues*, Paris, Editions Sciences Humaines dans *BSLP* 2019-2, pp. 1-17.
- MEJRI, Salah (à paraître 2021), « Le prédicat, entre cognition, langue et production langagière », in Salah Mejri et Pierre-André Buvet (Dir.), *Le prédicat en questions*, Paris, Champion.
- MEJRI, Salah et ZHU, Lichao (2020), « Données dictionnaires informatisées. Réseaux inférentiels et phraséologiques », *Le français moderne*, Tome LXXVIII, no1, Paris, CILF, p. 102-136.
- MEJRI, Soumaya (2015), *Les analystes financiers face aux informations stratégiques, proposition de*

- l'approche discursive*, Edition PAF (Presse Académique Francophone).
- MEJRI, Soumaya (à paraître 2021), « Les exemples des emplois spécialisés dans le dictionnaire de langue : les sciences de gestion », *Cahiers de dictionnaire*.
- MEJRI, Soumaya (à paraître 2021), « Le croisement prédicatif entre les concepts dans un discours spécialisé : les sciences de gestion », Mejri Salah et Buvet Pierre-André, *Le prédicat en questions*, Paris, Champion.
- MEL'ČUK, Igor, (2013), « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... » *Cahiers de lexicologie: Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, 102, 129-149.
- MENESES-LERIN Luis, MOLINA ROMERO Carmen et MONTES VILAR Luisa, Coord. (2020), *Analyser, écrire, traduire et enseigner les langues à l'ère numérique*, Editorial Comares, Grenade.
- MULLER Claude, « Le prédicat, entre (méta) catégorie et fonction », *Cahiers de lexicologie*, 2013\_1, N°102, 51-65.
- NIDA Eugene A. (1964), *Toward a Science of Translating, with special reference to principles and procedures involved in Bible translations*, E. J. Brill, Leiden.
- OUDEYER Pierre-Yves (2013), *Aux sources de la parole. Auto-organisation et évolution*, Paris, Odile Jacob.
- PAMIES Antonio (2018), « Le concept de culture en sémantique contrastive », *Le français moderne*, T LXXXVI, n°1, Paris, CILF, pp.113-127.
- PRIGOGINE Ilya (2008), *Les lois du chaos*, Paris, Flammarion.
- SQUIRE Larry et KANDEL Eric (2005), *La mémoire. De l'esprit aux molécules*, Paris, Champion.
- ZHU, Lichao (2021), « Discours dictionnaire, moule phraséologique et corpus textuel », *Langages*, Maurice Kauffer et Yvon Keromnes (dir.), 220, [à paraître].

**Profil biographique:** Salah Mejri est professeur d'université à Sorbonne Paris Nord. Il y occupe la chaire « syntaxe et sémantique ». Il fait partie de plusieurs comités scientifiques de plusieurs revues nationales et internationales. Il a publié plusieurs ouvrages et articles couvrant des domaines aussi bien théoriques qu'appliqués comme la triple articulation du langage, les trois fonctions primaires, la phraséologie, le figement, etc.

**e-mail:** <ssalah.mejri@gmail.com>

**Profil biographique:** Soumaya Mejri est Docteur en sciences de gestion (Université de Basse-Normandie) et travaille comme Maître assistante à l'université de Tunis. Elle a publié des travaux sur l'apport de la linguistique aux sciences de gestion, notamment l'analyse prédictive et sémantique, et la phraséologie dans le discours spécialisé (*Les analystes financiers face aux informations stratégiques, proposition de l'approche discursive*, Editions Presses Académiques Francophones 2015).

**e-mail:** [soumayamejri@yahoo.fr](mailto:soumayamejri@yahoo.fr)